NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4312021 - Massif de la Serre

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR4312021

1.3 Appellation du site

Massif de la Serre

1.4 Date de compilation

30/06/2009

1.5 Date d'actualisation

16/06/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,55583°

Latitude : 47,19222°

2.2 Superficie totale

4400 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39008	AMANGE
39014	ARCHELANGE
39074	BRANS
39121	CHATENOIS
39141	CHEVIGNY
39238	FRASNE-LES-MEULIERES
39262	GREDISANS
39308	MALANGE
39323	MENOTEY
39335	MOISSEY
39392	OFFLANGES
39449	RAINANS
39499	SALIGNEY
39514	SERRE-LES-MOULIERES
39528	THERVAY
39584	VRIANGE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A031	*Ciconia ciconia*	c	5	15	i	P	M	D			
B	A072	*Pernis apivorus*	p	5	10	p	P	G	C	B	C	C
B	A073	*Milvus migrans*	p	5	10	p	P	G	C	B	C	B
B	A074	*Milvus milvus*	c	0	12	i	P	M	D			
B	A082	*Circus cyaneus*	c	1	2	i	P	M	D			
B	A092	*Hieraaetus pennatus*	c	0	1	i	P	P	D			
B	A094	*Pandion haliaetus*	c	0	1	i	P	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	p	1	1	p	P	G	C	B	C	B
B	A215	*Bubo bubo*	p	0	1	p	P	M	D			

B	A224	*Caprimulgus europaeus*	p	2	3	p	P	G	C	C	A	C
B	A234	*Picus canus*	p	1	2	p	P	G	D			
B	A236	*Dryocopus martius*	p	8	12	p	P	G	C	C	A	C
B	A246	*Lullula arborea*	p	20	30	p	P	G	C	C	C	C
B	A338	*Lanius collurio*	p	40	60	p	P	G	C	C	C	C
B	A773	*Ardea alba*	c	1	2	i	P	M	D			
B	A868	*Leiopicus medius*	p	80	120	p	P	G	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Accipiter gentilis*			i	P					X	
B		*Upupa epops*	1	1	i	P					X	X
B		*Phylloscopus sibilatrix*	15	25	p	P			X		X	
B		*Muscicapa striata*	20	30	p	P			X		X	
B		*Lanius senator*	1	1	p	P					X	X
B		*Carduelis cannabina*	30	50	p	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N14 : Prairies ameliorées	5 %
N15 : Autres terres arables	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	60 %
N17 : Forêts de résineux	10 %
N19 : Forêts mixtes	8 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité
: Les objectifs de gestion et les moyens de préservation découlent de la sensibilité particulière des milieux naturels et des atteintes observées. Sur l'ensemble du site, plusieurs objectifs se dégagent. Les moyens et actions permettant de les atteindre devront faire l'objet d'une définition au niveau local sur les thèmes qui suivent.
Parmi les menaces, les points de vulnérabilités et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore du Massif de la Serre, il convient de retenir les suivants :
- la disparition des formations forestières peu productives, séchardes sur sols squelettiques et humides en fond de vallons, de la chênaie xéro-acidiphile sommitale et des aulnaies à sphaignes bordant les ruisseaux,
- la diminution des espaces de quiétude pour la faune,
- la régression des arbres sénescents ou à cavités et de la proportion de bois morts,
- la réduction de la diversité des peuplements en nature et en structure
- la disparition des milieux naturels non boisés inclus au sein des massifs forestiers (ruisseaux, mardelles forestières, steppe, pelouses, affleurements rocheux),
- la dégradation de l'intégrité physique et la qualité des ruisseaux et des eaux, notamment dans les secteurs à écrevisses à pieds blancs,
- la fermeture totale des landes fermées,
- l'embroussaillement des pelouses et leur fertilisation,
- la disparition des mares,
- la présence de poissons indésirables dans les mares (poissons chats),
- la disparition de l'ancienne tourbière du pré du Girard,
- l'altération des habitats indispensables aux espèces de chiroptères qui constituent l'intérêt du site Natura 2000.

4.2 Qualité et importance

La forêt de la Serre se situe au nord-est de Dole et couvre un massif original : c'est le seul grand affleurement de socle cristallin dans le Jura. Il se présente comme une butte (horst) allongée du nord-est vers le sud-ouest et qui a gardé une grande partie de sa couverture sédimentaire. Ces terrains sédimentaires couvrent localement le socle cristallin (conglomérats d'argiles et grès d'âge primaire, grés, argiles du Trias) et les rebords de la butte. L'altitude oscille généralement entre 300 et 350 m, les points hauts étant inférieurs à 400 m.

Les terrains cristallins et gréseux supportent une végétation acidiphile* qui forme un contraste avec le rebord de la butte et les vallées calcaires de l'Ognon au nord et du Doubs au sud où la végétation est calcicole*.

La forêt couvre en majeure partie ce massif et la zone est occupée par :

- des chênaies sessiliflores acidiphiles pauvres en espèces, établies sur sols acides superficiels, rocailleux ou sableux. Dans la forêt de la Serre, elles sont bien typées et couvrent de grandes surfaces. Sur plusieurs secteurs, des boisements résineux leur ont été substitués pour améliorer la rentabilité. Sur la partie sommitale, se développe une chênaie sessiliflore hyperacidiphile* à tendance xérophile*. Cette tendance confère au groupement un aspect encore plus clairsemé ;

- des chênaies-charmaies à Stellaire holostée qui sont des formations acidiclines* se confinent dans les bas de versant et les fonds de vallon ;

- des hêtraies acidiphiles* à Luzule blanchâtre, habitat forestier d'intérêt communautaire ;

- en bordure de ruisseaux, les conditions stationnelles permettent la venue d'aulnaies à sphaignes rares en basse altitude où l'on observe l'Osmonde royale, typique des sols acides engorgés ;

- des aulnaies marécageuses.

A l'intérieur de cette forêt, plusieurs stations particulières méritent d'être mentionnées :
- stations botaniques saxicoles* avec de nombreux rochers à Asplenium septentrio-nale ;
- tourbière à sphaigne (très rare en plaine) aux prés du Girard actuellement plantée de résineux ;
- clairières où fut exploité le sable, et où se localisent à présent quelques mares.

En périphérie du massif de la Serre se situent des pelouses mésophiles* calcicoles* (Chevigny, Rainans, Amange,). Leur intérêt patrimonial est élevé avec la présence de plusieurs espèces végétales protégées (Trèfle strié, Ophrys abeille) comme sur la pelouse du Routeau, à Brans. A Malange-Vriange, une pelouse sur marne abrite plusieurs espèces originales dont le Spiranthe d'été, protégé au niveau national. Là, le sol est soumis à des contrastes hydriques importants (teneur en eau très variable selon les saisons) et les espèces présentes doivent supporter des périodes de sécheresse et d'engorgement.

Au delà des groupements végétaux et des espèces de flore, ces milieux abritent également une faune remarquable :
Les anciennes petites sablières artisanales ayant donné naissance à des mares, situées au sommet et au centre de la forêt, ont un rôle écologique remarquable ; elles abritent 11 des 15 espèces d'amphibiens* présentes en Franche-Comté et les 4 espèces de tritons de la région, fait relativement exceptionnel.

Le ruisseau du Bois à Brans héberge une population d'Ecrevisse à pieds blancs de forte densité.

En plus de leur intérêt herpétologique*, forêt et pelouses abritent une intéressante avifaune* nicheuse d'intérêt communautaire. Le Martin-pêcheur d'Europe est présent le long des cours d'eau. Divers pics, tels que le Pic mar ou le Pic noir bénéficient, pour leur alimentation, de la richesse entomologique* du milieu forestier. L'Engoulevent d'Europe est également présent sur les zones ouvertes du site, telles que les coupes forestières, ou les pelouses. Ces dernières abritent d'autres espèces caractéristiques des milieux ouverts à semi-ouverts ; l'Alouette lulu qui niche à terre, sous un arbuste et se nourrit d'insectes prélevés au sol, ou encore la Pie-Grièche écorcheur, qui chasse criquets, sauterelles, et même campagnols, à partir de perchoirs divers lui servant de poste d'affût.

Enfin, la forêt de la Serre et les prairies bocagères périphériques sont les terrains de chasse de plusieurs colonies de chauves-souris. Deux colonies de Grand rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées se reproduisent dans l'ancien château d'Amange et dans le village de Menotey. Deux colonies de mise bas de Petit rhinolophe sont suivies dans les villages de Moissey et Offlanges.
D'autres espèces de chauves-souris utilisent le massif de la Serre comme terrain de chasse pour se nourrir d'insectes. Pour mémoire, nous citerons le Murin de Bechstein, le Grand murin et le Minioptère de Schreibers. Les individus chassant de ces deux dernières espèces proviennent de la colonie de reproduction située dans l'ancienne mine d'Ougney-Vitreux, déjà proposée comme site Natura 2000.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		O
H	D01.02	Routes, autoroutes		O
H	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	G02.04	Circuit, piste		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A03	Fauche de prairies		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A08	Fertilisation		I
M	A10	Remembrement agricole		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	B02.03	Elimination du sous-bois		I
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	E01.01	Urbanisation continue		O
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	80 %

4.5 Documentation

- BERNARD C. (2007). Document d'objectifs du site Natura 2000 du Massif de la Serre. CC Serre et Chaux, Lavans-les-Dole (39), décembre 2007, 135 pages, cartes, annexes.
- BERNARD C (2008). Les oiseaux du Massif de la Serre. CA Grand Dole, Dole-du-Jura, 4 pages.
- BERNARD C (2009). La charte Natura 2000 du Massif de la Serre. CA Grand Dole, Dole-du-Jura, 4 pages.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- Charte Environnement Jura Nord
- JOVENIAUX. A., CHAVILLARD. S. (2010). Etude ornithologique. Site Natura 2000 « Massif de la Serre » EP. DREAL-F.
- Base de données LPO, 2013.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	3 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Une première proposition de périmètre a fait l'objet d'une consultation des collectivités en 2003, suite à une concertation locale approfondie menée par la charte environnement du Nord Jura.

Compte-tenu de la demande forte de plusieurs communes et communautés de communes d'étendre le périmètre à la globalité du massif, il a été décidé, à l'issue d'une réunion le 2 juin 2004 en sous-

préfecture de Dole rassemblant les EPCI concernés, de reprendre ce projet de périmètre pour étudier le massif de la Serre dans sa totalité.

Par ailleurs la mise à jour récente des connaissances sur les chauves-souris dans le secteur a mis en évidence la présence d'espèces d'intérêt communautaire de très forte valeur patrimoniale ; le site a donc fait l'objet d'extension sur les communes d'Amange et de Menotey pour inclure les gîtes de ces espèces et les milieux environnants, la présence d'arbres, de bosquets et de haies constituant des terrains de chasse privilégiés pour les chauves-souris et permettant à ces animaux de se guider pour accéder à d'autres terrains de chasse plus éloignés comme par exemple ceux de la forêt de la Serre.
Suite à une concertation entre les services de la DIREN et les communes de Rainans et de Chevigny début 2005, le projet de périmètre a également été étendu pour inclure les pelouses aux lieux dits Cros de Bois et Chaudes aux Loups qui ont fait l'objet en 2003, d'une étude montrant leur intérêt (lieu de reproduction de l'engoulevent d'Europe, présence du lucane cerf-volant, des lézards vert et des murailles, de la couleuvre verte et jaune, de l'ophrys abeille
).

Une très forte concertation a été menée sur ce site par la charte environnement du Nord Jura.

Le 7 juillet 2005 s'est constitué le comité de pilotage de ce site qui a désigné l'opérateur et qui a validé le lancement du document d'objectifs.

Le site est spécifiquement référencé dans la circulaire DNP/SDEN n°2004-2 du 23 novembre 2004 compte-tenu des insuffisances du réseau Natura 2000. Au regard de la présence sur le site d'habitats et d'espèces remarquables du patrimoine naturel et de l'insuffisance de ces éléments dans le réseau, le projet consiste en une désignation au titre de la directive habitats naturels.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Environnement / espaces naturels 54, rue André Lebon BP458
F-39109 Dole cedex Tel : 03 84 79 78 72 / 03 84 79 78 75
Fax : 03 84 79 78 43 Email : eric.chaput@grand-dole.fr /
bastien.pascal@grand-dole.fr www.grand-dole.fr

Adresse :

Courriel : bastien.pascal@grand-dole.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui Nom : DOCOB VERSION SIN2
Lien :
http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/massif-forestier-de-haguenau-zsc-a2549.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Environnement / espaces naturels 54, rue André Lebon BP458 F-39109 Dole cedex
Tel : 03 84 79 78 72 / 03 84 79 78 75
Fax : 03 84 79 78 43
Email : eric.chaput@grand-dole.fr / bastien.pascal@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr
DOCOB réalisé